

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs".

# L'AUTORITÉ

La plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encouragez L'AUTORITÉ en confiant vos travaux d'impression à Cie des PUBLICATIONS PROVINCIALES Liée 524, Edifice Canada Cement Montréal 2

31e ANNEE — No 50

J.-A. Fortin, Directeur.

L'AUTORITE, MONTREAL, 15 JUN 1946

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Publié à Beauveillier-Est

Abonnement : \$2.50 par année

## LA FRANCE, LE PAYS DES CRISES POLITIQUES

Le Parti communiste continue d'embêter tout le monde. — Les Etats-Unis, après avoir prêté plus d'un milliard, auront-ils lieu de le regretter? — Cette augmentation générale de 25 pour 100 dans les salaires.

Quelle que soit le compromis accepté par les divers partis politiques en France, il semble bien que ce modus vivendi ne sera que temporaire et que d'autres combinaisons devront intervenir si l'on veut éviter d'autres élections générales. Ce serait tout naturel dans un pays habitué aux crises politiques. Nos naïfs commentateurs qui se plaisent à célébrer dans leurs écrits ou à la radio la juste mesure ou se plait l'électorat gaulois feraient bien d'étudier de plus près la situation au lieu de se laisser influencer par le chauvinisme ou par un aveuglement sentimental.

Les Etats-Unis, qui viennent de prêter plus d'un milliard à la France, avaient accueilli avec un grand soulagement le résultat du 2 juin. L'opinion américaine se réjouissait de voir la France reprendre sa place parmi les grandes démocraties de l'Occident. Elle se félicitait, à la veille de la nouvelle rencontre à Paris des Ministres des Affaires Etrangères, convoquée pour le 18 juin, de pouvoir collaborer avec une France libre et indépendante.

Le pire semble avoir été temporairement évité. Mais chez ceux qui examinent avec attention les chiffres du scrutin, la joie n'est pas sans mélange. Les communistes reculent, mais le nombre des voix obtenues par le parti de Maurice Thorez est tout de même supérieur à celui de l'année dernière. Les leaders communistes n'ont donc pas entièrement tort lorsqu'ils se refusent à considérer le résultat de l'élection comme une défaite.

Plus de 5 millions de Français et de Françaises, 25% de l'électorat, ont voté pour les hommes de Moscou, malgré le cynisme opportunisme de la politique de M. Molotov, qui un jour traite ses amis en ennemis, et le lendemain ses ennemis en amis; malgré l'évidente incompétence des ministres communistes du cabinet Gouin et malgré la grossière démagogie des programmes électoraux.

Souvenons-nous qu'à la veille même du scrutin, ce parti, revisant sa position, se prononça soudain en faveur de l'augmentation des salaires, des traitements et des retraites, demandée par le Conseil Général du Travail, sans se soucier s'il pourrait réaliser ou non ce programme, en face de l'énorme déficit budgétaire auquel le pays doit faire face. Et l'inflation, donc! La position reste grave. Elle demande de tous les partis non-communistes une constante vigilance et un réel effort d'action conjuguée.

L'échec actuel du communisme est principalement dû à une curieuse aberration. Lui qui s'appelait le "parti des fusillés" par suite des sauvages traitements qu'il eut à subir aux mains des nazis pendant l'occupation, il avait pour slogan: "Thorez au pouvoir!" Or Thorez n'a jamais pu se lever de l'accusation d'avoir déserté devant l'ennemi au début de la guerre, et c'était en quelque sorte jeter un défi à l'intelligence française que d'inviter les patriotes à voter en faveur d'un déserteur que d'aucuns même accusent d'avoir été un traître.

Pour que la France accepte Thorez, il lui faudrait convenir qu'elle est prête à se soumettre sans réserve aux directives de Moscou et qu'elle n'a plus de gouvernement à elle. On reproche aujourd'hui à la Papauté d'avoir voulu pendant un temps dominer tous les peuples civilisés. Est-ce que Staline entendrait recueillir cette succession moyennagère et se proclamer le Pape du Vingtième Siècle?

FLAMBEAU

### Faut-il diviser la Bochie en cinq ou en onze Etats?

Un projet français en face d'un projet anglo-américain. — Faute sérieuse commise par les Alliés: l'ajournement du traité de paix. — Les Boches manoeuvrent.

Alors qu'un projet anglo-américain suggère la division de l'Allemagne en onze provinces, M. André François-Poncet, qui fut ambassadeur de France à Berlin de 1934 à 1939, en a élaboré un autre proposant la fédération de la Bochie en cinq Etats distincts. Ceux-ci seraient la Bavière; le pays de Bade et du Wurtemberg; la Hanovre et le Brandebourg; la Rhénanie, et enfin un Etat lusséatique qui engloberait les ports de Hambourg, de Lubeck et de Brême.

L'originalité du projet de M. François-Poncet réside surtout dans le fait qu'il se sépare de l'opinion professée par la plupart des experts sur la question du Rhin. Alors que ceux-ci voient dans le Rhin une barrière et une frontière naturelle, l'ancien Ambassadeur de France estime que ce fleuve est plutôt un bassin et doit à ce titre constituer une unité autonome. Le bassin de la Rhur serait rattaché à l'Etat rhénan. Le contrôle serait entre les mains d'un conseil intermédiaire du gouvernement rhénan. L'absence d'un gouvernement central à Berlin faciliterait évidemment les opérations de contrôle et le système aurait en outre l'avantage de ne pas obliger la population à recevoir directement des ordres d'une autorité étrangère.

Le correspondant du Christian Science Monitor, qui publie de larges extraits du projet de M. François-Poncet, souligne que celui-ci devrait être acceptable par les Alliés, opposés, comme on sait, à une séparation politique et peu désireux de lui imposer leur domination politique.

M. François-Poncet constate que les Alliés ont commis une faute sérieuse en ajournant la solution du problème allemand. Pendant l'année qui s'est écoulée depuis l'armistice, les Allemands qui défendent le principe d'une administration centralisée ont eu le loisir d'exploiter les divergences de vues entre les Nations-Unies. Les partisans d'une fédération de divers Etats allemands seraient enclins à se montrer beaucoup plus actifs s'ils n'avaient pas peur.

Ils savent en effet, conclut l'Ambassadeur, que si la fusion socialo-communiste préconisée par l'U.R.S.S. réussissait à s'imposer à toute l'Allemagne, ils seraient inculpés de collaboration avec l'ennemi et liquidés.



Pendant la campagne du referendum sur la monarchie, un journal favorable à la Maison de Savoie publia que 200,000 Italiens avaient assisté à une assemblée tenue quelque part dans le sud en faveur du Roi Humbert. Par contre, une feuille communiste prétendit qu'il n'y avait là que 1,000 auditeurs. On s'aperçoit que les reporters italiens voient gros ou petit selon les lunettes qu'ils portent. Ici, dans le Québec, nous constatons de ces disparités, mais elles ne sont pas aussi prononcées. Par exemple, d'une assemblée du Bloc Populaire, le "Devoir" dira qu'elle comptait 10,000 auditeurs, et le "Canada" 3,000; et à un meeting de l'Union Nationale, alors que le "Devoir", dans son nouveau zèle "duplicitaire", en verra 5,000 au moins. Mais jamais on n'opposera 200,000 à 1,000. Apparemment, ce sont les monarchistes qui ont gonflé leur assistance outre mesure. Dans le sud de l'Italie encore plus que dans le nord de la France, on ne s'en tient jamais au juste milieu...

Une commission de l'U.N.O. discutait du statut légal des femmes. Une déléguée en profita pour partir en guerre contre la polygamie, avilissante pour la condition féminine. Alors la déléguée danoise observa avec beaucoup de sagesse: "Il y a des pays où les femmes ont plusieurs maris, et les hommes ne paraissent pas autrement affectés par ce régime..." L'argument parut convaincant. On ne parla plus de la polygamie à l'U.N.O. Mais les mauvaises langues prétendent qu'un certain nombre de femmes qui assistaient à la séance dans les tribunes du public allèrent interviewer la déléguée danoise... pour avoir de plus amples détails sur ces polygames.

L'emploi du barman sera réservé exclusivement aux hommes. Ainsi en a décidé le syndicat des employés de bars et cafés aux Etats-Unis, qui boycottera tous les établissements continuant à faire appel aux femmes pour la préparation de cocktails. Voit-on les sombres drames conjugaux que cette mesure va provoquer. Le barman s'en ira au travail et la barwoman restera mortifiée à la maison. Il secourra les mélanges pour cocktails. Après le travail, c'est lui qui sera secouru...

Les observateurs ont bien hâte de constater où nous conduira cette campagne de moralité récemment déclenchée dans le Québec. On avait d'abord commencé par rendre les calendriers et les "p'tits vieux" responsables de tout le mal, mais il semble que celui-ci s'étend beaucoup plus loin. On a ajouté à la liste les photos de corsets, de soutien-gorge, de pantalons de femmes et de bas de nylon, enfin tous ces articles maudits susceptibles de corrompre notre angélique province. Il paraît même que les bustes féminins trop arrondis doivent disparaître de nos rues. La police sera chargée de l'annihilation de ces objets tentateurs. Un confrère imagine ce dialogue entre le chef Dufresne et le directeur ecclésiastique de cette campagne: "Le chef Dufresne: Et que faire de ces corsets gonflés qui se promènent impudiquement dans nos rues? Mgr Valois: Défendez le port du chandail. — Le chef Dufresne: Je vous assure que cela ne suffirait, Monseigneur. — Mgr Valois: Dans ce cas, ordonnez que chaque homme porte un bandage sur les yeux. — Le chef Dufresne: Et si le péché persiste quand même? — Mgr Valois: Dans ce cas, il nous restera la ressource suprême de la castration générale..."

Les poules, pas les "poules de luxe", des Etats-Unis, n'ont guère de veine... Toutes celles qui ne pondent pas plus de quinze oeufs par mois risquent de se faire tordre le cou. Telle est la recommandation qui vient d'être adressée aux fermiers américains par un haut fonctionnaire du Département de l'Agriculture. Motif de cette condamnation à mort: la nécessité d'économiser les céréales. Et cela nous rappelle une histoire: Un congrès cuisinier se réunit un jour autour d'un coq pour discuter de la meilleure façon de le servir. L'un parlait d'un coq au vin. Un second l'aimait aux nouilles et à la sauce tomate. Un troisième à la Provençale, grillé avec des aubergines. — Pardon, s'écria le coq, je ne tiens pas du tout à être mangé... — Taisez-vous! dit le président du congrès, cette question n'est pas à l'ordre du jour...

### Vers quel abîme marchons-nous? — Pour vouloir oublier les grandes lois de la justice et de la charité, les nations préparent un nouveau et terrible conflit.

Oui, les nations marchent vers un cataclysme qui verra sombrer la civilisation dans une tourmente sans précédent. Un an après la plus terrible guerre de l'histoire, la paix n'est pas encore rétablie dans le monde et déjà les peuples de l'univers se liguent en deux gigantesques coalitions qui se livrent actuellement une grande lutte diplomatique et prennent position comme si elles se préparaient à un nouveau conflit mondial.

Les grandes puissances ont voulu se réserver le fardeau de préparer la paix et même de l'imposer à leurs conditions, mais elles n'ont pas réussi à s'entendre elles-mêmes sur les moyens à prendre pour arriver à cette fin.

Les conflits d'intérêts étaient trop grands et les principes d'ordre humain et moral étaient relégués à l'arrière-plan et ne laissaient plus place qu'aux conflits d'intérêts irréconciliables entre les grandes puissances qui dominent actuellement le monde et cherchent à se le partager.

Chaque jour nous apporte une nouvelle preuve du fossé qui se creuse entre les grandes nations.

En vain, la voix de Rome se fait-elle entendre: c'est le matérialisme qui mène le bal, foule aux pieds les principes de la plus élémentaire morale et précipite les peuples vers la catastrophe finale. La Russie ne guette que le moment propice de se jeter sur les nations bouleversées.

Il semble que l'unité qui a permis de remporter la victoire militaire contre l'Axe est maintenant brisée ou en voie de l'être prochainement. Cette unité a assuré la victoire dans la guerre mais, maintenant, la division des puissances semble compromettre l'avenir de la paix.

La Russie domine actuellement toute l'Europe orientale, à la seule exception de la Grèce, et elle ne permet aucune intervention des autres pays alliés dans sa manière de bolchéviser l'Europe de l'est. Elle a étendu son emprise en nommant des gouvernements fantoches à la tête des pays qu'elle occupe et, par l'intermédiaire de ces gouvernements satellites, elle impose sa politique et même la persécution religieuse contre les catholiques.

Les Balkans sont aux mains de la Russie et les ministres des affaires étrangères n'ont pas même réussi à préparer un plan de traités de paix pour ces pays. Plusieurs observateurs prévoient que la Russie maintiendra son emprise et fera obstruction à tout projet de conclure des traités de paix en collaboration avec les puissances de l'ouest pour les peuples balkaniques.

Un moyen resterait à la disposition des Alliés et ce serait la prédication des principes moraux éternels contre lesquels les doctrines subversives n'ont pas de prise. Actuellement, on cherche plutôt à défendre les intérêts matériels et politiques ou militaires qu'à appliquer les principes chrétiens, les seuls garants de la paix.

Les chefs d'Etat envisagent les problèmes de l'heure en vue d'une autre guerre mondiale à échéance plus ou moins éloignée plutôt que de penser à l'établissement d'une paix véritable.

L'une des premières conséquences serait sans doute un changement d'attitude envers l'Espagne. L'intransigence et la politique impérialiste de la Russie pourraient décider les Alliés à suivre une politique plus conciliante envers le gouvernement du général persécuté par le communisme international et notamment par les pays dominés par la Russie et par la France, qui a ainsi agi sous la pression communiste.

Si le monde doit se former en coalitions communiste et anticommuniste, les Alliés n'auraient aucun avantage de faire le jeu du communisme en affaiblissant l'Espagne anticommuniste.

### Nos "bons amis" les Russes

Un autre témoignage qui ne cache pas les dangers dont le Soviet menace le monde civilisé. — Pillage et atrocités. — Crimes sanctionnés par le gouvernement. — C'est l'heure suprême de la décision.

Une fois de plus, la voix suprême du Pape s'est fait entendre pour rappeler aux nations que nous sommes encore loin de la paix. Elle a même attiré l'attention des chefs politiques sur l'éventualité d'une nouvelle guerre. Hier, Churchill, au Parlement anglais, reprenait le même thème. Et voilà qu'un journaliste américain, James Wakefield Burke, vient de publier un article sur ce qu'il a vu durant son séjour de plusieurs mois en Europe. Il a vu les Russes à l'oeuvre et il sonne le clairon de la bataille. Voyons ce qu'il dit:

"En Europe, partout où les Russes sont ou ont été (et partout où ils ont été, ils y sont encore) le pays est net comme une soupière. Ils ont tout emporté, pillé les maisons, enlevé l'outillage des manufactures, mêmes jusqu'aux boulons qui le retenaient sur des bases de béton. Ils ont rafé des centaines de milles de rails pour les expédier en Russie, nous laissant la tâche de poser de nouveaux rails et de reconstruire les lignes afin de ravitailler nos troupes d'occupation, mais aussi les leurs. Ils ont pris toutes les denrées, toutes les réserves; ils s'amenèrent aux maisons en camion et y chargeaient les ameublements après avoir violé les femmes, jeunes et vieilles.

"Il est permis de faire exception pour les actes de violence commis par certains individus dans une armée d'occupation. Il est impossible de mettre sur pied une troupe d'hommes parfaits. Vous devez nécessairement avoir maille à partir avec quelques-uns d'entre eux. Mais les crimes que je dénonce ne sont pas les fautes de quelques individus, mais des actes sanctionnés et ordonnés par le gouvernement russe. L'arbre se juge à ses fruits. Nous avons la mémoire courte. Nous oublions le chemin sanglant qu'a parcouru Staline pour devenir dictateur. Nous pardonnons le rapit implacable de la Finlande, de la Pologne et des Balkans. Pendant la guerre, la Russie a accordé une certaine sympathie à l'Eglise. Mais les dénominations religieuses aux Etats-Unis considèrent cette sympathie d'aucune valeur. Je me suis aperçu que les seules personnes qui assistent aux offices religieux en Russie sont celles qui ont plus de cinquante ans, groupe qui n'est plus d'aucune utilité pour les communistes. Nous oublions trop facilement que les systèmes politique et économique des Etats-Unis et de la Russie se trouvent à des pôles opposés. Notre système (suite à la page 2)

### L'hon. M. King et son magnifique record

Le peuple canadien s'incline devant l'oeuvre accomplie par ce grand homme d'Etat. Londres rend hommage à sa haute compétence. — Le Canada a lieu d'être fier de son chef et de son esprit vraiment canadien.

LA PRINCESSE DE CLÈVES

La princesse de Clèves, qui n'a jamais existé, n'en est pas moins un personnage historique. A l'égal, d'ailleurs, de nombreux héros et types littéraires. Il nous semble la connaître depuis toujours. Elle vit dans notre souvenir, comme le père Grandet, Madame Bovary, cent autres. Et c'est à l'honneur de Madame de La Fayette, qui la créa. Cela se passait en 1678, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Mal mariée, comme son amie, Madame de Sévigné, Mme de La Fayette vivait à la cour, cependant que son époux essayait de l'oublier dans ses terres. Selon la mode du temps, elle s'amusa d'abord à écrire de ces romans fantaisistes, remplis d'aventures extraordinaires, rendus populaires par Mlle de Scudéry, de la Calprenède et quelques autres. Avec La Princesse de Clèves (1), qui vient beaucoup plus tard, elle eut cet insigne honneur de donner le premier des grands romans français. Ce livre reste l'ancêtre et le modèle des romans psychologiques qui portent si haut, en France, la gloire du roman. L'auteur y raconte simplement l'histoire d'une âme, avec une sobriété qu'on ne se lasse d'admirer. Le livre aura une extrême influence. Des ouvrages comme Adolphe, Obermann, Dominique, et de nos jours Le Bal du comte d'Orget, nombre d'oeuvres de Mauriac, de Maurous, d'autres aussi, en procèdent directement. Madame de La Fayette, écrit Faguet, "a fait dans le roman la même révolution que Racine dans la tragédie et Molière dans la comédie, plus radicale encore; car de la tragédie psychologique Racine avait déjà des modèles dans Corneille et de la comédie de caractère, Molière avait déjà un modèle dans Corneille."

(1) Réédité à Montréal, Editions Variétés.

Le thème du roman: l'amour héroïque. Le lieu et le temps: la cour de France, à l'époque de Henri II. Et voici le prince de Chartres, jeune fille accomplie, pour qui sa mère nourrit les ambitions les plus hautes, et à qui elle peignait souvent l'amour dans "ce qu'il a d'agréable, pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dange-reux". Mlle de Chartres épouse donc dans l'ignorance le prince de Clèves, mais avec le dessein de lui rester scrupuleusement fidèle. Elle feindra l'amour, mais le mari sera pas dupe de la situation. Il en souffre, tente l'impossible pour conquérir définitivement sa femme. Celle-ci éprouve pour lui de l'estime, du respect, de la reconnaissance, mais elle ne connaît pas l'amour. Par pur hasard, elle rencontre dans un bal M. de Nemours, le gentilhomme le plus séduisant et le plus recherché de l'entourage du Roi. Il est jeune, beau, brave, bien élevé, avec les plus élégantes manières du monde. Il est aussi célibataire, libre, et les femmes en raffolent. Mme de Clèves s'en prend sur-le-champ, sans toutefois s'en rendre compte. Elle s'aperçoit ensuite qu'elle le surveille, se sent jalouse de ses attentions pour certaines femmes. Elle l'aime donc, se trouve consternée. Il lui va si bien qu'elle se demande si elle ne se marie de la conduire à la campagne, loin de la cour. Comme le mari s'étonne, elle lui révèle tout, pensant ainsi le rassurer et lui prouver son désir de fidélité. Mais lui devient jaloux. Il ne peut supporter cette idée que, ne l'aimant pas, elle en aime un autre. Peu après, il tombe malade et meurt. Mme de Clèves refuse cependant d'épouser Nemours parce qu'elle s'estime responsable avec lui de la mort de M. de Clèves. Fidèle à son époux dans la vie, elle lui reste fidèle dans la mort. Elle meurt elle-même enfin, après des années passées dans l'austérité et les dévotions.

Née Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, Mme de La Fayette vit le jour à Paris, en 1634. Elle eut une jeunesse assez légère. Encore fille à vingt-deux ans, ce qui ne se voyait guère alors, elle se résigna à un mariage de raison avec le comte de La Fayette, homme d'esprit plus modeste que la moyenne. Le ménage n'alla point. L'épouse, fort instruite en grec et en latin, et sachant admirablement le français, dominait trop son mari. Si le pauvre homme adorait sa femme, celle-ci ne se souciait aucunement de lui. Il finit donc par vivre seul à la campagne, pendant que Madame s'installait à Paris. Elle y tenait salon, où se réunissaient des (suite à la page 2)

Le premier ministre du Canada, le très honorable M. Mackenzie King, vient d'entrer dans sa vingtième année comme premier ministre de notre pays. C'est un splendide record pour lequel il convient de rendre hommage à l'illustre homme d'Etat qui a conduit le Canada dans la voie de prospérité et a su, durant la période difficile de la guerre, donner à son pays la première place parmi les Dominions du Commonwealth.

Londres vient de féter dignement le chef du parti libéral. Toutes les sommités du monde britannique se sont unies pour lui rendre hommage et nous voulons citer celui de l'un de ses plus éminents collaborateurs, M. Winston Churchill:

"L'univers n'a peut-être jamais tenu le Canada en si haute estime qu'en ces cinq dernières années où, grâce à l'impulsion énergique que vous, son premier ministre, lui avez donnée, il a joué un rôle si éclatant pour amener l'aneantissement des puissances du mal".

Puis la déclaration toute récente d'un grand journal londonien, l'"Evening Standard", qui parle de M. King comme d'"un homme d'Etat de l'Empire dont le credo politique déformé ni par la crainte ni par les convoitises économiques, commande le respect et l'attention du monde; un homme d'Etat sous le gouvernement duquel "la nation canadienne a progressé au point de prendre place aux premiers rangs des puissances mondiales".

Faut-il ajouter que M. King fut un apôtre infatigable de l'unité nationale, défenseur et promoteur de l'autonomie canadienne, ami sincère de toutes les classes de la société, en particulier de la masse des travailleurs dont il a commencé des ses jeunes années à étudier les problèmes, sage et dévoué pilote pendant l'époque très difficile de la participation du Canada à la guerre mondiale, autant de titres, pour ne mentionner que les principaux, à l'immense popularité et au prestige dont le premier ministre jouit parmi ses compatriotes et à l'étranger.

C'est avec une bien légitime satisfaction que M. King peut repasser en esprit la longue série d'années au cours desquelles il a servi le Canada comme député, leader du parti libéral, ministre et, principalement, directeur suprême du gouvernement fédéral. S'il pouvait sortir de la tombe, son cher maître, sir Wilfrid Laurier, ne saurait faire autrement que de lui dire qu'il a excellentement justifié les espérances qu'il fondait sur lui et se joindre à l'ensemble de la nation pour le féliciter d'avoir continué son oeuvre d'une manière si efficace.

### Les grèves sont suscitées par le communisme

Cette opinion est celle d'un ministre fédéral. — Le tort qu'elles causent à notre industrie et au commerce. — Jusqu'où nous conduiront-elles?

L'heure n'est pas éloignée où nos gouvernements devront prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces grèves qui se multiplient et causent un tort considérable à notre activité économique. Aux Etats-Unis comme au Canada, ces grèves menacent non seulement de paralyser l'activité productive mais également de créer une situation désespérée aux populations d'Europe qui attendent de nous support et assistance.

Ces grèves peuvent avoir plusieurs raisons: la principale, c'est l'absence de tout sentiment religieux, l'oubli des grands principes qui doivent présider à la solution de nos problèmes ouvriers.

Dans certains milieux on accuse les patrons, le capitalisme, de faire preuve de trop d'égoïsme. Dans d'autres, on blâme les puissantes organisations ouvrières de n'être pas raisonnables, d'exercer une véritable dictature. Ailleurs on fait peser le blâme sur les gouvernants qui prélèvent de trop lourds impôts sur la paie des petits salariés comme résultat de dépenses exagérées. Dans tous les cas, le problème ouvrier paraît enfoncé dans un cercle vicieux. On fait la grève pour obtenir un meilleur salaire. Si on l'obtient, une hausse plus considérable encore des prix se fait sentir et, quelque temps plus tard, les salariés sont encore au même point. Plus on obtient, plus on donne. De plus, comme le remarque un confrère, "la marche de dévaluation du dollar suit de près celle des grèves et des revendications ouvrières qui, à leur tour, s'exercent en corrélation avec l'appareil variable des impôts de toutes sortes".

Jusqu'où nous conduiront ces troubles? Ils peuvent certes nous conduire au chaos le plus complet si l'on ne prend pas des moyens énergiques pour en enrayer la marche. Ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'une législation ouvrière adéquate, ou, mieux, une saine et vigoureuse législation sociale. Ainsi que l'écrivait l'autre jour M. Léopold Richer, "qu'il l'Etat reprenne son rôle de défenseur du bien commun. Qu'il enlève aux gens d'argent les privilèges excessifs dont ils jouissent depuis trop longtemps et qu'il enseigne aux ouvriers que le bien commun passe avant leurs intérêts particuliers. Pour cela, une législation s'impose qui règlera, dans la justice et la charité, les rapports des ouvriers et des patrons, qui garantira à ceux-ci une juste rétribution et à ceux-là un salaire suffisant." Le droit de grève est légitime, mais, comme le remarque un confrère, il ne devrait s'exercer que lorsque tous les autres moyens ont échoué, et lorsqu'il est tout compromis raisonnable a été écarté, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'entreprises qui sont la base de la structure économique d'un pays et dont l'arrêt prolongé paralyse une multitude d'industries, de commerces, et de travailleurs. Il est du devoir de l'Etat de régler ces questions-là les attermolements, les tergiversations, la peur de déplaire à celui-ci ou à celui-là ne peuvent nous conduire qu'à un véritable désastre si on laisse les grèves se propager à une telle allure. A Washington et à Ottawa, va-t-on enfin réagir avec l'énergie qui s'impose?

VULCAIN





# LE MABOULISME DU SIEUR MAURICE DUPLESSIS

## Le Ku Klux Klan contre la religion catholique

Les Chevaliers de Colomb mis en cause. — Que fera notre Ordre de cagouleurs Jacques Cartier? — S'alliera-t-il aux cagouleurs américains?

Dans la soirée du 9 mai dernier, à 8 heures pour être plus précis, une troupe assez considérable d'hommes d'âge mûr défila solennellement jusqu'à un vaste plateau situé sur le sommet de Stone Mountain, non loin d'Atlanta, dans l'Etat de Georgie. Rendus là, ces hommes se mirent à genoux devant un groupe de cent citoyens d'Atlanta revêtus de robes et de capuchons blancs. A la lumière d'un croissant de lune et d'une immense croix enflammée de 300 pieds de hauteur sur 200 de largeur, ils se dirigèrent vers un monumental autel de pierre et s'agenouillèrent dans la boue.

Un personnage spectaculaire appelé le Grand Dragon ou le Grand Sorcier, articula un tas de paroles décousues dans ce style que les Américains appellent mumbo-jumbo et les initia dans l'Ordre du Ku Klux Klan. Car il ne s'agit ni plus ni moins que de la résurrection de cette congrégation de cagouleurs qui fit tant parler d'elle aux Etats-Unis. C'est le troisième Ku Klux Klan à exister. Le premier fut fondé en 1866 au Tennessee, après la guerre de Sécession; le second à Atlanta, Georgie, en 1915, pendant la première Grande Guerre; et le troisième, qui paraît issu d'une autre guerre, voit le jour, comme le second, à Atlanta, centre favori des Sudistes.

Un ministre protestant de la religion baptiste, qui avait assisté au spectacle, ne put s'empêcher d'observer: "Cette cérémonie sur Stone Mountain est un triste commentaire de la parole du Fils de Dieu appelant tous les hommes à lui!" Il est à noter que bien que le Klan ne fut pas absolument mort, c'était la première grande initiation faite par lui depuis la dernière guerre. L'occasion au point de vue politique, semble bien choisie, puisque le Klan sort du trou où il s'était terré pendant les hostilités juste au moment où la C.I.O. et la Fédération Américaine du Travail commencent leur campagne d'organisation des travailleurs du Sud, pendant que les politiciens montent sur les tréteaux en vue des élections primaires de juillet. C'est pourquoi l'ancien gouverneur de l'Etat de Georgie, Jim Talmadge, autrefois l'un des plus chauds partisans de la "suprématie des blancs", a décidé de se représenter en comptant sur l'appui du Ku Klux Klan.

D'après les observateurs, il est douteux que le Klan puisse redevenir aussi puissant qu'il l'était en 1926, alors que les noirs tremblaient rien qu'en entendant son nom. Aujourd'hui, ils en font des gorges chaudes. Dans la seule ville d'Atlanta, 24,000 se sont enregistrés pour voter aux élections de juillet, quand autrefois cette seule perspective les eût fait "blanchir". Du centre d'Atlanta, ils n'ont qu'à lever les yeux pour apercevoir Stone Mountain, mais ce sommet ne leur dit rien qui vaille.

En 1926, le Klan visait trois ennemis dans cet ordre d'importance: les nègres, les catholiques et les juifs. Aujourd'hui, les catholiques se trouvent spécialement visés. On leur reproche de prendre de plus en plus d'influence, celle-ci découlant des activités des Chevaliers de Colomb. C'est à leur influence auprès du Saint-Siège qu'est attribuée l'élevation de Mgr Spellman, archevêque de New York, au cardinalat. Et Mgr Spellman est aujourd'hui désigné comme un successeur possible du pape actuel.

Les Chevaliers de Colomb de l'Amérique du Nord ont relevé le gant et mènent déjà une vigoureuse contre-offensive contre les Klanistes. Ils se croient naturellement en mesure de compter sur leurs collègues du Canada. Mais dans le Québec, il existe une organisation de cagouleurs, l'Ordre secret Jacques Cartier, dont les rites se rapprochent étrangement de ceux du Klan. Les Chevaliers de notre Ordre secret voleront-ils au secours des Kus? Lorsque la Cagoule fit son apparition à Ottawa vers 1935, son objectif visait nettement à "avalier" la chevalerie colombienne. Elle n'a pas réussi et ce fut l'une des causes de son insuccès. Il serait tout de même rigolo de voir "Jacques Cartier" tirer dans le dos de "Colomb", mais les temps présents nous ont habitués à beaucoup d'autres surprises.

Dr OX

## A plus tard la question du drapeau!

Faut-il promouvoir l'unité ou la désunité nationale? — L'Union Jack symbole colonial. — Pourquoi rétrograder?

Nous recevons d'un collaborateur cet article de brûlante actualité sur une question d'unité nationale qui est en train d'en devenir une de désunité:

Quelle que soit la décision que puisse prendre le Parlement fédéral sur le choix d'un drapeau national, tout porte à croire que le problème ne sera malheureusement pas réglé de façon à favoriser ce dont un drapeau doit être l'emblème, c'est-à-dire l'unité nationale.

Avant même le début de la discussion sur cet épineux sujet, les opinions étaient formées de part et d'autre. Dans un camp, on voulait voir maintenir sur le drapeau le symbole de l'Empire, qui est l'Union Jack. Dans l'autre, on voulait un drapeau exclusivement canadien sans aucun signe étranger. Toute la longue discussion qui s'est faite entre les mille et un modèles présentés n'a pu changer l'opinion d'un seul membre de ce comité. Il en sera vraisemblablement de même quand le sous-comité, qui doit choisir entre les deux derniers modèles qui restent après l'élimination des autres, présentera son rapport dans quelques jours.

Les votes pris jusqu'ici au comité parlementaire ne laissent aucun doute sur le résultat final. La majorité se prononcera pour le maintien de l'Union Jack dans un coin du nouveau drapeau. A l'exception de quelques rares esprits larges, députés et sénateurs de langue anglaise croient trahir l'Empire en ne vo-

tant pas pour un drapeau portant l'emblème britannique.

Qu'arrivera-t-il si, comme on peut s'y attendre, le comité parlementaire recommande l'adoption du modèle comprenant l'Union Jack et que la Chambre accepte cette recommandation? Il arrivera que le drapeau choisi par le Parlement fédéral ne flottera que sur une partie du pays et que l'autre ne vaudra jamais l'arborer. C'est ainsi qu'un emblème destiné à favoriser l'union chez tous les Canadiens sera une cause de désunion. Et l'on verra encore, aux jours de fête, arborer toutes sortes de couleurs au grés des goûts multiples des gens.

Quelle que soit la décision que nous ayons de voir enfin adopter un drapeau national unique, il semble malheureusement que le temps n'en est pas encore venu. Une solution, que nous voulons espérer temporaire, a été proposée. Il s'agit d'autoriser au Canada deux drapeaux: l'Union Jack pur et simple comme symbole de l'Empire ou Commonwealth britannique dont le Canada fait partie, et un drapeau strictement et exclusivement canadien sans aucun signe de sujétion extérieure. On ne tarderait pas à voir ce dernier arboré de préférence à l'Union Jack dans toutes les parties du pays, car plus nombreux que ne le prétendent d'habitude et sénateurs sont les Canadiens qui veulent être Canadiens avant tout.

Quant à ce drapeau canadien, il ne faudrait pas nécessairement s'en tenir au dernier modèle qui reste en lice avec celui contenant l'Union Jack. Il nous semble qu'on pourrait fort bien trouver quelque chose que les deux triangles avec feuille d'érable au centre de la diagonale. On nous objectera sans doute que l'étude de ce problème a déjà duré assez longtemps et qu'il devrait être réglé.

(Suite à la page 3)

Il s'affirme avec sa manie de "totonomie" provinciale. — Le chef cécéliste Coldwell administrateur à Ottawa une volée de bois vert au tory Dieffenbaker sur la redistribution des sièges électoraux.

(Chronique spéciale à "L'Autorité")

Québec, 14. — Comme on devait s'y attendre, la "Gazette", la vieille "Gazette", vole au secours du "cheuf" Duplessis dans sa protestation contre la redistribution des sièges fédéraux, sous prétexte d'autonomie provinciale. S'il fallait en croire le Mauricien et son organe ultra-tory, le gouvernement d'Ottawa ne pourrait faire un pas sans en demander la permission aux provinces. Quelle farce! Quand les Macdonald, les Borden et les Bennett firent-ils preuve de semblable avilissement? L'antique "Gazette" n'en traduit pas moins en français ses articles sur le sujet, et voici quelques extraits de l'un de ses produits:

"Pendant la guerre on fit un amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et la rapidité avec laquelle on procéda ouvrit les yeux de bien des gens sur la précarité des garanties qu'offre cet Acte... Cette question a été soulevée récemment par la décision du Gouvernement fédéral de modifier la répartition des sièges au Parlement pour qu'ils correspondent mieux aux changements survenus dans la population... Il est important de noter que l'objet de la protestation de M. Duplessis à ce sujet n'est pas la nouvelle répartition des sièges elle-même, modification dont le Québec est certain de profiter le plus, c'est une protestation contre le droit que s'arroge l'autorité fédérale de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord quand il lui plaît et comme il lui plaît, sans consulter les provinces dont la position peut être considérablement changée par les amendements projetés..."

On aurait pu croire qu'un autre journal plutôt sympathique depuis quelque temps à M. Duplessis, et grand partisan de l'autonomie provinciale, le "Devoir", aurait emboîté le pas, lui aussi. Mais c'est tout le contraire. Après avoir convenu que "les conservateurs ont mal engagé le débat sur la redistribution", il prend à partie M. John Dieffenbaker, de la Saskatchewan, critique juridique de l'opposition officielle et l'une des vedettes du parti conservateur, qui avait été chargé d'engager la bataille. Ecrit le "Devoir":

"M. Dieffenbaker avait préparé un bel amendement qui évitait de se prononcer sur la question même et demandait que les provinces fussent consultées sur cette question. Il a complètement manqué son effet et cet échec aura probablement pour résultat de refroidir l'enthousiasme combatif des conservateurs et d'abréger le débat. Comme le parti conservateur est généralement gagné à la centralisation et que cette revendication ardente des droits des provinces n'était visiblement qu'un expédient pour faire échouer une mesure de justice dont l'Ontario ne veut pas, il s'est contenté de généralités sur le caractère sacré de la constitution, sauf qu'il a multiplié les citations de Laurier et de Lapointe touchant la nécessité de consulter les provinces avant d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord pour embarrasser les libéraux..."

Fait curieux, c'est M. Coldwell, chef de la C.C.F., qui s'est chargé d'administrer une volée de bois vert à M. Dieffenbaker, aux applaudissements des libéraux. Il a reproché au député de Lake-Centre de violer les principes démocratiques dont il se réclame si souvent en s'opposant à la représentation selon la population et à l'augmentation du nombre des députés, laquelle favorise des contacts plus étroits entre l'électorat et ses représentants. M. Coldwell, dont le parti a balayé la Saskatchewan où M. Dieffenbaker a été le seul député à se faire élire, s'est déclaré plus autorisé que lui à exprimer le sentiment de cette province. Il a rappelé que le gouvernement conservateur Borden n'avait pas consulté les provinces en 1915 avant de remanier complètement la représentation sénatoriale, qui est censée protéger les minorités. Il a enfin mis M. Dieffenbaker en contradiction avec lui-même, en relevant le passage de son discours où il demande de différer la redistribution jusqu'après 1951, ce qui exigerait un amendement

(suite à la page 2)

## La vie est devenue intenable sur le Bowery de New York

Une coupe de cheveux, autrefois gratuite, coûte maintenant 25 sous. — Seul le repeinturage des "yeux au beurre noir" est devenu prospère. — Le tatouage n'a plus de clients et les vieux habits ont disparu.

Le Bowery est à la ville de New-York ce que le bas de la rue St-Laurent est à la ville de Montréal. En d'autres termes, c'est le rendez-vous des sans-foyer, des alcooliques incurables et des destitués de la fortune, ce qui n'empêche cette voie publique d'être également un lieu où d'honorables marchands ont leurs établissements et où l'on peut apercevoir, à toute heure du jour, de solides hommes d'affaires qui s'en vont à leurs bureaux ou en reviennent.

Le Bowery s'étend sur une longueur d'à peu près quatorze carrés de rues ou pâtés d'édifices. Le centre de la voie publique est encore hârisé par les arcades du chemin de fer élevé, mais celui-ci doit bientôt disparaître. Autrefois, dans cette rue où se trouvaient refoulés presque tous les bums et les malheureux d'une grande partie des Etats-Unis, il était possible de se faire raser pour rien, dans une des nombreuses écoles de barbiers, et de prendre un repas quelconque pour la modique somme de dix ou quinze sous. Aujourd'hui, on ne peut se faire raser dans une école de barbiers pour moins de dix sous, et le coût d'une coupe de cheveux est monté de 10 à 25 sous.

Sur cette même voie du Bowery, il existe un établissement tenu par un certain M. Grillo, dont la spécialité est de mettre un camouflage sur les yeux au beurre noir, fort nombreux dans ce district où l'on se bat souvent et bien. M. Grillo avait coutume de demander 50 sous pour atténuer l'évidence d'un oeil au beurre noir. Aujourd'hui, il demande 75 sous pour faire la même besogne et il ne se gêne pas pour dire que "les affaires n'ont jamais été aussi bonnes". Seulement, dans l'arrière-boutique, il y a un "artiste", au fait un tatoueur qui se plaint amèrement que son commerce s'en va au diable. "On ne se fait plus tatouer, dit-il, et je ne sais bien pas ce que le monde va devenir..."

Par contre, l'homme qui dissimule les "black-eyes" admet volontiers que son commerce fait fureur. "Franchement, dit-il, depuis la guerre on se bat un peu partout dans la ville de New-York et mes clients viennent également de partout, même de lieux résidentiels aussi selects que le haut de la Cinquième Avenue et Park Avenue. S'il fallait que tout ce monde cessât de se battre entre eux, je ne sais bien pas ce que je deviendrais!"

Le Bowery était aussi le marché par excellence des habits de seconde main, ce qui faisait qu'un malheureux dévoyé pouvait toujours, à prix modiques, s'habiller de façon relativement convenable. Mais ce marché-là aussi est disparu, surtout depuis que tant de gens envoient leurs vieux habits aux fonds de secours européens. C'est ce qui faisait dire à un malheureux chemineau: "Autrefois, je pouvais me vêtir de façon relativement convenable, mais aujourd'hui, je suis obligé d'aller presque nu, avec des vêtements usés jusqu'à la corde et d'une vétusté incroyable, ce qui fait que la police m'arrête. Ah! ce n'est pas drôle du tout!"

## Mgr Limoges contre les clubs neutres

Attitude sévèrement critiquée dans les journaux de langue anglaise. — Elle est considérée comme anti-chrétienne et anti-nationale.

L'interdiction prononcée par Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, contre le club Rotary et autres clubs neutres dans son diocèse, fait encore plus de bruit dans les journaux de langue anglaise que dans ceux de langue française. Les colonnes du Star, par exemple, sont remplies de lettres ouvertes protestant contre ce geste qualifié de réactionnaire et d'anti-national. A un moment où nombre de Canadiens les plus éclairés cherchent à approfondir les deux principaux éléments du pays, un épistoler du Star trouve mal inspiré l'intervention de l'évêque et s'en exprime en ces termes:

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu dans la presse (avec un peu de dégoût) que l'évêque de Mont-Laurier avait assésé ceux de ses fidèles qui sont membres du club Rotary de Maniwaki d'avoir à en sortir. La raison principale qu'il invoque est que le club possède certaines affiliations avec la franc-maçonnerie. Jamais un membre du clergé ne s'est à ce point trompé dans ses idées, puisque les deux organisations précitées sont aussi différentes l'une de l'autre que l'eau et le lait.

J'aimerais attirer l'attention de l'évêque sur son erreur et je désirerais également lui démontrer bien sincèrement que s'il désire l'unité dans la vie sociale des Canadiens français et anglais — il devrait se garder de gestes aussi irréfléchis et de conclusions soudaines comme celles dont il nous a fait part récemment.

Je suis incapable de discerner quels principes chrétiens peuvent être invoqués dans sa tentative de créer de la division parmi des groupes d'hommes qui se rencontrent souvent du point de vue social et qui poursuivent une oeuvre vraiment recommandable, une oeuvre dont la plus grande partie n'est jamais mise sous les yeux du public et qui est au profit de l'humanité sans distinction.

(Suite à la page 3)

## Les poètes et les romanciers ne sont pas des historiens...

Comme quoi il faut distinguer entre la légende et l'histoire de Dollard. — Divers "mots" héroïques de l'Histoire de France. — Revision des manuels scolaires ontariens et québécois.

Si Dollard revenait, il serait sans doute fort surpris de se voir devenu une grande figure de l'Histoire canadienne. Son histoire ou sa légende, comme on voudra, reste belle et inspiratrice de patriotisme. Des poètes et des littérateurs en ont fait le sujet de beaux poèmes. Il serait dommage vraiment que cette littérature ne fût pas véridique.

Par ailleurs, il faut se méfier de l'histoire écrite par les poètes et les romanciers; les exigences de la rime sont inflexibles et il est moins grave, pour un poète, de donner un accroc à l'Histoire que de violer les règles de la versification. Nous sommes plus en sûreté avec les historiens de carrière, car, pour eux, les droits de la vérité sont antérieurs et supérieurs aux ordonnances de la poésie.

Les poètes créent de la beauté en puisant dans leur imagination, ressource que n'ont pas les historiens, puisqu'en racontant les choses du passé, ceux-ci doivent s'en tenir strictement aux faits. Ce qui est incompréhensible, c'est de voir attacher l'étiquette de franc-maçon et autres qualificatifs malveillants aux historiens honnêtes qui veulent écrire l'Histoire en prose et non en poésie. Un homme comme l'abbé Maheux, professeur à l'Université Laval, n'est certes pas un franc-maçon.

Il n'y a pas de doute que notre histoire, tout comme l'Histoire de France est peuplée de mythes héroïques et de légendes sentimentales. Les historiens français sérieux admettent aujourd'hui que l'abbé Edgeworth, qui assistait Louis XVI à l'échafaud, n'a pas dit: "Fils de saint Louis, montez au Ciel"; que le chevalier d'Assas n'a pas dit: "A moi, Auvergne, ce sont les ennemis!"; que Philippe de Valois n'a pas dit: "Ouvrez, c'est la fortune de la France"; et enfin que Cambronne n'a pas dit: "La Garde meurt mais ne se rend pas". En voilà assez pour nous donner des craintes sérieuses au sujet du: "Je répondrai par la bouche de mes canons", de Frontenac.

Même la grande figure de Vercingétorix perd des proportions dans l'Histoire vraie, laquelle nous apprend que ce nom n'est qu'un mot exprimant la qualité de "chef". Le nom véritable du personnage que César fit étrangler ne nous est pas connu. Pourquoi s'étonner que notre Histoire ait aussi ses légendes?

Il n'y a pas de mal à en conserver les plus respectables, celles qui sont inoffensives, mais il en est d'autres qu'il faut détruire dans l'intérêt même du peuple canadien tout entier: ce sont celles qui servent à entretenir la méfiance, les préjugés et les dissensions entre les deux grands rameaux de notre nationalité.

Ceux qui comprennent les deux langues savent que les manuels d'Histoire du Canada en usage dans les écoles ne racontent pas les faits de la même façon aux enfants

(Suite à la page 2)

## Nomination fédérale spécialement bienvenue

Celle de M. Joseph Boulanger, de Québec, comme président des cours d'arbitrage.

Le Ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, a annoncé une nomination particulièrement bien accueillie du public: celle de M. Joseph Boulanger, de Québec, comme président des cours d'arbitrage pour la région de Québec et en particulier pour le district de la Vieille Capitale.

Les cours d'arbitrage sont prévus par la loi de l'assurance-chômage de 1940, elles se composent d'un ou plusieurs membres choisis pour représenter les employeurs avec un nombre égal de membres choisis pour représenter les personnes assurées et un président nommé par le cabinet fédéral. La fonction de ces cours est de surveiller et de régler les appels à l'encontre de décisions des préposés à l'assurance de la Commission d'assurance-chômage.

M. Boulanger est un homme d'affaires très connu de Québec.

## Funérailles de Mme T. Brassard

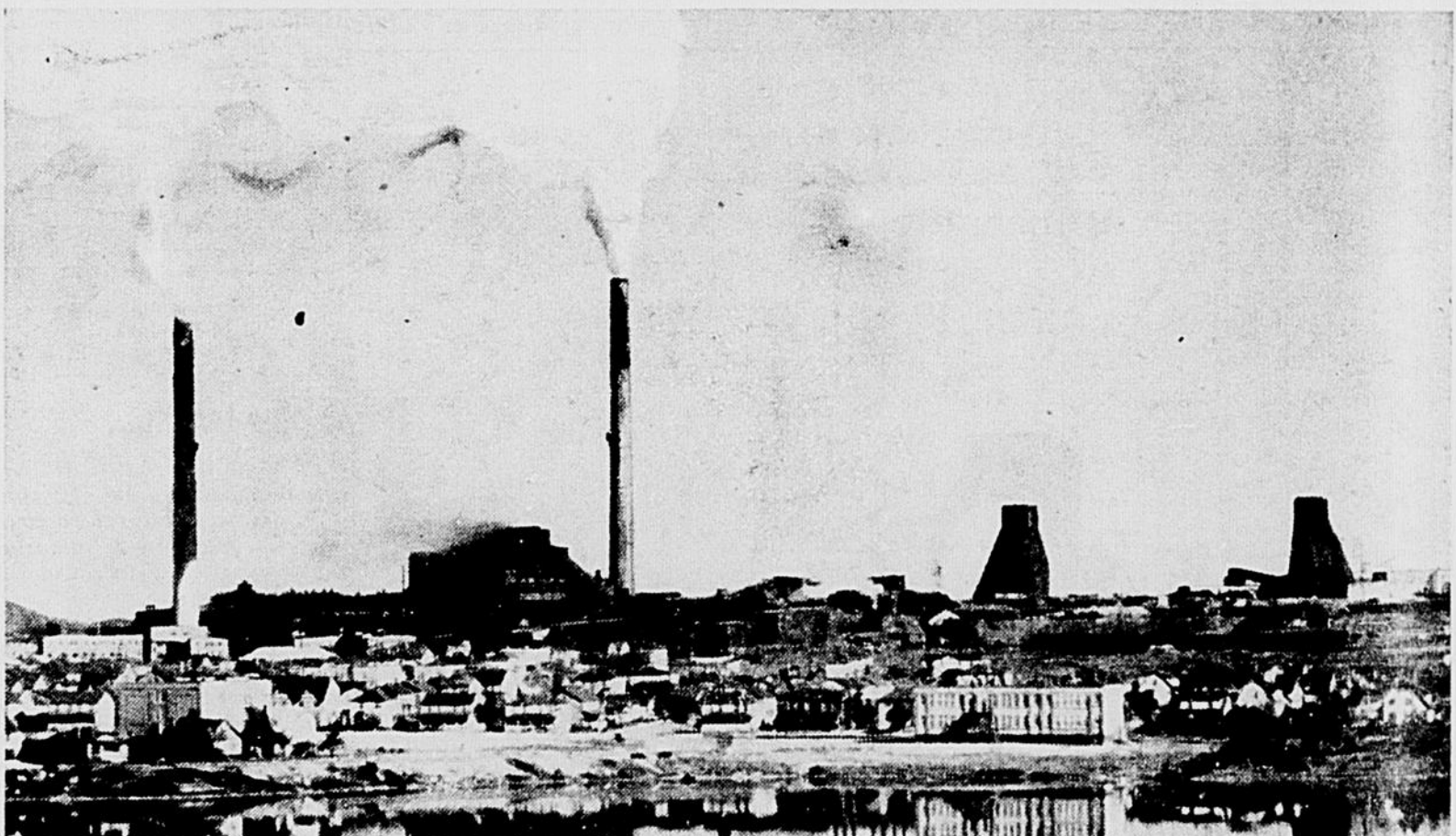
Les funérailles de Mme Télesphore Brassard, femme de M. Brassard, régisseur, ont eu lieu en l'église Saint-Louis de France au milieu d'un grand concours de parents et amis.

M. l'abbé P. Gauthier chanta le service, assisté du Rév. Père R. Fortin, jésuite, comme diacre, et de l'abbé F. Gauthier, comme sous-diacre. M. le chanoine Eugène Gareau, visiteur des écoles pour la Commission scolaire de Montréal, a fait la levée du corps.

Conduisaient le deuil, Me Télesphore Brassard, notaire, mari de la défunte; le capitaine André Brassard, son fils; MM. Maurice

(suite à la page 3)

## CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Noranda, une des principales mines de cuivre et d'or du Québec.

Photo par courtoisie du Pacifique Canadien

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la production minière québécoise s'est accrue de \$18,000,000 à plus de \$100,000,000 par année! Le minerai exploité comprend l'amiante, le cuivre, l'or, l'argent, le nickel, le zinc et autres métaux!

Le gouvernement du Québec, qui ne manque pas de prévoyance, maintient une école de formation de mineurs à Val d'Or. Le ministère des Mines s'est assuré les services d'un plus grand nombre de spécialistes et de géologues et il se propose de faire l'étude et de dresser la carte géologique de nouvelles régions.

Bien que la bauxite soit importée de l'Amérique du Sud, Québec est maintenant un centre mondial de raffinage de l'aluminium. Il est également un des principaux producteurs d'amiante. Presque toutes les mines de métaux sont situées dans une région de 6,000 milles carrés — et il ne faudrait pas oublier que la superficie du Québec est de 703,635 milles carrés! Cette industrie n'est donc encore qu'à ses débuts.

On constate le même développement soigné de ses autres ressources naturelles... l'agriculture, les pêcheries, l'exploitation forestière, l'énergie hydroélectrique, etc. Car ce sont là la vie et le travail du peuple. Le Canada compte sur ces précieuses ressources pour les nombreuses matières si essentielles à une grande nation unie!

### LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont également développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC — C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE  
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED